

Principales décisions du conseil communal



Séance du 26 avril 2022

Transition

- Le conseil communal prend connaissance du rapport délivré dans le cadre du plan stratégique commercial. Le rapport comprend un diagnostic de la situation actuelle, le résultat de l'enquête menée auprès des consommateurs sur leurs habitudes et attentes, 3 axes d'actions et une série de fiches-actions dans ces 3 axes que sont : comment accueillir et orienter le commerce local ; comment renforcer la visibilité et l'attractivité de l'offre commerciale ; comment développer l'artisanat et l'événementiel et l'art dans le centre.

Affaires générales

- Le conseil communal approuve le rapport d'activités 2021 du centre de lecture publique.
- Le conseil a renouvelé le règlement communal permettant l'octroi d'une prime de 20 € pour la stérilisation d'un chat domestique.

Environnement

- Le conseil a approuvé un règlement complémentaire de circulation approuvant la suppression d'un stationnement public à la rue L. Lalieux.
- Le conseil a approuvé un règlement complémentaire de circulation visant à réserver l'emplacement de stationnement devant l'école Ste Marie à Bousval au bus scolaire pendant les heures d'école et à y autoriser le stationnement en dehors de ces heures.
- Le conseil a approuvé un avenant au règlement d'utilisation des box à vélos sécurisés pour permettre la gratuité pour le personnel communal qui souhaite utiliser le box placé à l'Espace 2000.
- Le conseil a approuvé un règlement complémentaire de circulation encadrant l'installation d'un plateau ralentisseur et de chicanes et places de stationnement à la Haute Rue à Glabais.
- Le conseil a approuvé un règlement complémentaire de circulation encadrant l'installation de 2 effets de porte à la rue Godefroid de Bouillon à Baisy-Thy.

Finances

- Le conseil a approuvé le compte 2021 de la Fabrique d'église de Bousval avec des recettes pour un montant de 46.566,80 € et des dépenses pour un montant de 46.637,17 € et donc un résultat négatif de 36,50 €.

Travaux

- Le conseil a approuvé le cahier des charges et le montant estimé du marché relatif à l'entretien des ouvrages de lutte contre les inondations - Année 2022. Le montant estimé s'élève à 33.057,85 € hors TVA ou 40.000,00 €, 21% TVA comprise.
- Le conseil a approuvé la modification de 2 décisions de déclassement de véhicules pour maintenir ces véhicules en service et a décidé de procéder au déclassement d'un autre véhicule et d'une remorque et de les vendre.

Urbanisme

- Le conseil a approuvé un projet d'acte pour la vente à Orès d'un terrain situé rue Reine Astrid à Glabais pour l'installation d'une cabine à haute tension.
- Le conseil a approuvé un projet d'acte pour la vente à Orès d'un terrain situé Haute rue à Glabais pour l'installation d'une cabine à haute tension.
- Le conseil a approuvé un projet d'acte pour la vente à Orès d'un terrain situé rue du Pont Labignat à Baisy-Thy pour l'installation d'une cabine à haute tension.

Ressources humaines

- Le conseil a approuvé le paiement des pécules de vacances en dépassement des crédits budgétaires à charge de corriger ces crédits en modification budgétaire.